



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU CHER

ANNEXE 2

Tableau récapitulatif des prélèvements annuels de la bernache du Canada

à retourner avant le 15 mars 2012

A défaut de transmission du compte-rendu annuel (complet) par le bénéficiaire de l'autorisation, il ne sera pas délivré de nouvelle autorisation pour la campagne suivante.

au service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage

6, place de la Pyrotechnie – CS 20001 - 18019 BOURGES Cédex

Tél. : 02.34.34.61.14 - Fax : 02.34.34.61.15

✉ : sd18@oncfs.gouv.fr

Nom du bénéficiaire de l'autorisation :

	COMMUNE	Date des prélèvements	Nombre d'individus prélevés (adultes et juvéniles confondus)	Nombre d'œufs détruits

Fait à _____, le _____

Signature du bénéficiaire,